



la Cour impériale japonaise a décidé de ne plus offrir de cigarettes portant l'emblème du trône

Rubrique : actualités - Date : jeudi 9 juin 2005

L'AFP informe que la **Cour impériale japonaise a décidé de ne plus offrir de cigarettes portant l'emblème du trône**, un chrysanthème doré, « en raison des nouvelles tendances anti tabac ». Un responsable de l'Agence impériale a expliqué cette décision par « une tendance du moment » ajoutant « le taux de fumeurs recule et les gens sont concernés par les méfaits du tabac ». Le porte parole d'un producteur de cigarettes japonais a jugé pour sa part cette décision « extrêmement regrettable d'un point de vue historique et culturel, car il existe encore des gens qui sont heureux de recevoir des cigarettes en cadeau ». D'après l'agence, le taux de fumeurs (29,4%), n'a jamais été aussi bas au Japon